

PACCo



Promoting Adaptation
to Changing Coasts

Promouvoir l'Adaptation
aux Changements Côtiers

Interreg



France (Channel
Manche) England

European Regional Development Fund



HIVER 2021-22

BULLETIN

PACCo

Bienvenue...

... dans la première édition du bulletin Promouvoir l'Adaptation aux Changements Côtiers.

Nous espérons que vous y trouverez de nombreuses informations instructives sur nos deux projets : le projet de restauration de la basse vallée de l'Otter dans le Devon et le projet Basse Saône 2050 en Normandie.

Cette édition vous fournira un aperçu de chacun de nos projets, de ce que nous espérons réaliser et des raisons pour lesquelles nous les mettons en œuvre.

Nous vous présenterons également certains membres de l'équipe du projet et examinerons de plus près des sujets pertinents pour les deux sites.

Ce bulletin sera publié tous les six mois pendant la

durée du projet. Pour en savoir plus sur notre actualité, rendez-vous sur :

www.pacco-interreg.com

www.lowerotterrestorationproject.co.uk

www.basse-saane-2050.com

Participez à la conversation en suivant nos comptes sur les réseaux sociaux en utilisant @Pacco.Interreg

Si vous souhaitez vous inscrire à notre liste de diffusion pour recevoir toutes les mises à jour, veuillez envoyer un e-mail à :

jasminevandereijk@defra.gov.uk



L'équipe du projet PACCo

L'équipe du projet Promouvoir l'Adaptation aux Changements Côtiers (Promoting Adaptation to Changing Coasts) comprend plusieurs partenaires expérimentés :



L'Environment Agency
Chef de file du projet PACCo



Le Conservatoire du littoral
Etablissement public français chargé de la
préservation des espaces littoraux et rivages
lacustres



Department
for Environment
Food & Rural Affairs

DEFRA

Ministère de l'Environnement, de l'Agriculture
et des Affaires rurales



PEBBLEBED HEATHS
CONSERVATION TRUST

L'East Devon Pebblebed Heaths Conservation Trust

Organisme de bienfaisance formé par des
propriétaires fonciers pour protéger la lande de
Pebblebed Heaths et la basse vallée de l'Otter



Terroir de Caux

Communauté de communes de la Seine-Maritime
(Normandie)



La Commune de Quiberville

Commune littorale de la Seine-Maritime
(Normandie)



CLINTON DEVON ESTATES

Clinton Devon Estates
Propriétaire foncier du site de la basse vallée
de l'Otter



Des travaux d'un montant de 17.8 millions d'euros ont commencé sur le projet de restauration de la basse vallée de l'Otter

KOR Communications

Les travaux du projet pionnier de restauration de la basse vallée de l'Otter, qui verra l'estuaire de la rivière adapté et amélioré pour faire face à l'évolution rapide du climat, ont commencé au cours de l'été 2021. Ils visent à modifier l'embouchure du cours d'eau pour s'adapter.

Ce projet de 17.8 millions d'euros fait partie d'un projet franco-anglais de 25,7 millions d'euros, Promouvoir l'Adaptation aux Changements Côtiers, PACCo (Promoting Adaptation to Changing Coasts), soutenu par le programme Interreg France (Manche) Angleterre. Des travaux sont également en cours sur un projet similaire dans la vallée de la Saône, en Normandie.

Le projet PACCo examine comment le changement climatique menace les zones côtières et les travaux d'adaptation qui seront nécessaires pour y faire face. Une telle adaptation entraînera des bénéfices sociaux, environnementaux et économiques à long terme, tels que l'amélioration de l'infrastructure et du bien-être des résidents et des visiteurs, ainsi que l'augmentation de la biodiversité, et notamment une plus grande variété d'oiseaux des zones humides.

La base de vie du chantier a été installée dans un champ le long de la route de Granary Lane et South Farm Road. Les matériaux nécessaires à la construction d'une nouvelle route ont été acheminés, et proviennent en partie d'un autre site de développement local, réduisant les transports et l'impact carbone.

Au cours du mois d'août 2021, l'entrepreneur Kier a commencé à creuser un nouveau réseau de filandres entre Big Bank et South Farm Road. Des restrictions de stationnement ont été introduites le long de South Farm Road pour permettre aux travaux de progresser en toute sécurité.

Tout au long de l'été, Kier a également continué à travailler sur le terrain du club de cricket de Budleigh Salterton, dont le nouveau site se trouve juste à côté de la route B3178 East Budleigh Road. Les terrains pour enfants et adultes ont été créés et ensemencés. Les nouveaux terrains seront prêts pour leur première saison en 2023.



À l'automne, après la saison de reproduction des oiseaux, le défrichage de la végétation et des arbres a commencé. Cette partie importante du projet comprenait des recherches par des écologistes et permettra de contenir le site d'enfouissement actuel pour éviter toute fuite de substances polluantes.

Un groupe de travail a été mis en place. Composé de conseillers du district et de la commune, d'organisations s'intéressant à la vallée de l'Otter et d'habitants de la région ainsi que de membres de l'équipe du projet, il a pour but de contribuer à tenir tout le monde au courant de ce qui se passe.



Dan Boswell, chef de projet pour l'Environment Agency (Agence pour l'environnement), a déclaré :

"Il s'agit d'un projet important démontrant que plusieurs pays peuvent travailler ensemble pour trouver des solutions afin de contribuer à la lutte contre le changement climatique. Je suis très heureux que les travaux soient maintenant engagés. Ce projet aura d'énormes avantages, non seulement en adaptant le paysage pour relever le défi du changement climatique, mais aussi pour les personnes et les espèces sauvages qui partagent cette région."

Le projet de restauration de la basse vallée de l'Otter est mis en œuvre par un partenariat dirigé par l'Environment Agency et comprend également les propriétaires fonciers du Clinton Devon Estates et de l'East Devon Pebblebed Heaths ConservationTrust.

De plus amples informations sont disponibles à l'adresse suivante :

www.lowerotterrestorationproject.co.uk

Soléa, premier chantier du projet Saône 2050



© DR VINCI Construction France

Le chantier de la station d'épuration de Longueil démarre en ce mois d'octobre 2021. En 2023, la station permettra de rejeter à la Saône (donc dans la Manche) des eaux de bonne qualité au regard des normes françaises et européennes.

Son petit nom, c'est Soléa. Plutôt chic pour une station d'épuration des eaux usées, non ? Elle doit ce sobriquet à sa forme de poisson aplati comme une sole (vue d'avion), et à ses écailles faites de panneaux solaires photovoltaïques dont 90% de la production alimentera la station.

Lorsqu'elle sera mise en service au printemps 2023, Soléa devra traiter les eaux usées de 4.3000 «équivalents habitants». Mais pour cela, il faudra acheminer ces eaux usées. Or jusqu'ici, plusieurs des communes qui seront demain raccordées à Soléa sont dépourvues de réseau de collecte. Il sera donc nécessaire de poser pour cela plus de 28,5 kilomètres de canalisations. Et il faudra raccorder plus de 750 foyers à ce réseau tout neuf, sans parler des 750 autres branchements déjà existants.

Soléa permettra à des habitations qui aujourd'hui ne sont pas raccordées au réseau collectif et qui

utilisent des systèmes d'assainissement individuels peu performants (des fosses septiques) de bénéficier d'un traitement de bonne qualité de leurs eaux usées.

Mais elle se substituera aussi à quelques petites stations existantes, obsolètes, qui seront effacées. A Ouville-la-Rivière par exemple, la petite station d'une capacité de 500 équivalents habitants, qui date des années 1970, souffre de nombreux dysfonctionnements. A Brachy, le système d'épuration, constitué notamment d'une station d'épuration par lagunage naturel non conforme aux normes tant en termes d'équipements que de performances, a valu à la commune une mise en demeure des services de l'État. Ambrumesnil dispose de deux systèmes d'assainissement dont le fonctionnement est jugé «médiocre».

Bref, dans la basse vallée de la Saône, Soléa est attendue avec impatience !

Pour qu'elle soit à la hauteur de cette attente, son maître d'ouvrage, la Communauté de communes Terroir de Caux, n'a pas lésiné : la station a été conçue selon la méthode du coût global. En clair,



on ne s'est pas contenté, lors de l'élaboration du budget, d'intégrer la totalité des coûts de construction, on y a ajouté les coûts d'exploitation pendant toute la durée de vie de l'ouvrage. Résultat : des choix d'équipements parfois plus chers, mais une station dotée d'une plus longue durée de vie. Le site a été choisi avec soin : pas question évidemment d'implanter Soléa en zone inondable, mais on a aussi veillé à éviter toute zone écologiquement sensible. De plus, une haie d'essences locales ceinturera le site. Quant aux déchets organiques de chantier, leur traitement sera confié aux occupantes d'un poulailler construit spécialement.

Pour boucler le budget, le maître d'ouvrage a pu compter sur le concours de fonds européens, à travers le projet Interreg PACCo (Promouvoir l'Adaptation aux Changements Côtiers), qui englobe, côté anglais, la vallée de l'Otter. PACCo

contribuera aux travaux de la station d'épuration à concurrence de 2.000 équivalents habitants, et à une partie des extensions de collecte sur le secteur de Longueil à concurrence de 3.400 mètres de réseau de collecte, 645 mètres de réseau de refoulement, 5 postes de refoulement et 158 branchements.

Outre sa mission d'assainissement, Soléa jouera aussi un rôle pédagogique dans la vallée. Une plateforme d'observation permettra d'organiser des visites scolaires, à la découverte du cycle de l'eau mais aussi de toute la petite faune qu'abritera le site, équipé de deux ruches connectées, trois hôtels à insectes, cinq à dix nichoirs à oiseaux, trois abris à hérissons, deux abris à écureuil, deux abris à chauve-souris et quatre abris à crapauds et grenouilles.

Le chantier de Soléa, en cours de démarrage, est le premier des trois principaux chantiers du projet de territoire basse Saône 2050, qui doit adapter le territoire de la basse vallée aux réalités des décennies à venir, dans le contexte du dérèglement climatique. Le premier objectif – c’est la mission assignée à Soléa – est de restituer à la Saône des eaux de bonne qualité. Aujourd’hui, des études réalisées par l’agence de l’eau Seine-Normandie ont montré que la qualité de ces eaux est impactée par les rejets accidentels des habitations de la basse vallée (par exemple, lors d’inondations). Améliorer la qualité des eaux du fleuve et donc celles rejetées

dans la Manche est un point très important dans la réglementation française et européenne. Très vite, le deuxième chantier du projet basse Saône 2050 prendra le relais : il s’agira de déplacer l’actuel camping de Quiberville-sur-Mer vers un nouvel équipement touristique plus adapté aux attentes des touristes du XXIème siècle et surtout abrité du risque d’inondation ou de submersion marine. Ensuite, le troisième chantier pourra se déployer : les eaux de la Saône, désormais propres, pourront parcourir le nouveau méandre qui leur permettra de rejoindre la Manche à laquelle le fleuve sera connecté.



De plus amples informations sont disponibles à l’adresse suivante :

www.basse-saane-2050.com

L'évolution du paysage devrait aboutir sur le retour d'espèces rares d'échassiers

En raison du risque croissant d'inondations graves dues à l'élévation du niveau de la mer et de rupture catastrophique de la digue, le paysage existant de la basse vallée de l'Otter est menacé. Tous les habitats existants disparaîtraient du fait d'inondations répétées par de l'eau salée.

Seuls deux scénarios se profilent à l'horizon. Le premier consiste à laisser la mer reprendre du terrain. L'alternative privilégiée par le projet de restauration de la basse vallée de l'Otter consiste à planifier et à financer entièrement des travaux essentiels à mettre en oeuvre afin d'obtenir les meilleurs résultats pour la société et la nature.

Depuis la construction de la digue pour accroître les surfaces en pâturages disponibles dans les années 1800, des habitats se sont développés aux abords de ce paysage cultivé et un large éventail d'espèces animales et végétales terrestres y subsistent.



Bousecarle de Cetti, David R White



Fauvette à tête noire, David R White

Une fois que la mer reprendra ses droits dans la basse vallée de l'Otter après l'ouverture de la digue en 2023, ces habitats seront perdus, mais à mesure que les zones humides se développeront, elles seront recolonisées par de nombreuses espèces qui y résidaient auparavant.

Les marais salants et les vasières qui se développeront lorsque la marée reviendra dans la vallée sont plus adaptés pour ce lieu et figurent parmi



Fauvette grisette, David R White

les habitats les plus rares et les plus menacés du pays. Le paysage existant abrite actuellement des espèces d'oiseaux, y compris des fauvettes, parmi lesquelles l'espèce rare de la bouscarle de Cetti, la fauvette grisette, la fauvette à tête noire et le pouillot véloce, tandis qu'en hiver, les étourneaux nichent en grand nombre dans les roselières.

Avant la construction de la digue, il y a plus de 200 ans, les échassiers affluaient en grand nombre dans l'estuaire pendant les mois d'hiver pour se nourrir au sein des riches habitats estuariens, comme ils le font encore aujourd'hui dans d'autres estuaires locaux.



Parmi ces espèces, mentionnons l'huîtrier pie, le vanneau, le pluvier grand-gravelot, le courlis corlieu, le courlis, la barge rousse et à queue noire, le bécasseau variable, le chevalier guignette, le chevalier gambette, le chevalier aboyeur et la bernache cravant.

Bien que ces espèces visitent parfois la basse vallée de l'Otter aujourd'hui, elles n'y sont présentes qu'en nombre relativement limité, en raison de la surface limitée de vasières et de marais salants. L'augmentation de 55 hectares de zones humides dans le cadre du projet LORP entraînera également une augmentation du nombre d'espèces sauvages plus rares, qui préfèrent un paysage côtier.



Rencontrez Mike Williams de l'équipe du projet PACCo



Mike Williams est l'une des forces motrices encourageant les changements qui se produisent actuellement dans la basse vallée de l'Otter. Depuis de nombreuses années, il s'exprime sur la nécessité de restaurer l'estuaire et travaille sans relâche avec d'autres partenaires, dont le propriétaire foncier Clinton Devon Estates, afin de voir ce travail se concrétiser.

Après plus de 30 ans de travail pour l'Environment Agency et son prédécesseur, la National Rivers Authority, Mike est maintenant semi-retraité, mais déterminé à voir le projet de restauration de la vallée basse de l'Otter se terminer avant de mettre fin à son engagement professionnel.

Il dirigeait au départ l'équipe Conservation and Recreation du Devon. Ensuite, son rôle a évolué, le conduisant à participer à la gestion des risques d'inondation avant de rejoindre l'équipe chargée de ce domaine, où il a également développé un intérêt pour la restauration des rivières. Mike a travaillé sur des programmes de restauration des estuaires et des habitats dans les marais de l'Exe et du Clyst, où il a travaillé sur des projets faisant le meilleur usage de la technologie, et notamment un système de gestion du niveau d'eau dans les marais d'Exminster.

Dans le cadre de la publication par l'Environment Agency d'une stratégie pour l'estuaire de l'Exe qui étudie comment assurer la gestion des risques d'inondation pour les communautés aux environs de l'estuaire tout en tenant compte de sa grande valeur de conservation, Mike a commencé à se

pencher sur les zones qui pourraient fournir un habitat susceptible de compenser les habitats perdus du site soumis à un projet international.

Cela l'a amené à discuter avec l'équipe de gestion de Clinton Devon Estates, qui avait déjà des idées ambitieuses pour la restauration de l'habitat sur son territoire.

Pour que le projet aboutisse, il a fallu trouver un financement supplémentaire et, après une soumission infructueuse auprès du Heritage Lottery Fund, le programme France (Manche) Angleterre d'Interreg semblait représenter une bonne opportunité. Une collaboration avec des contacts existants en France et un jumelage du projet de la basse vallée de l'Otter avec un projet similaire dans la vallée de la Saône en Normandie ont conduit au développement du projet Promouvoir l'Adaptation aux Changements Côtiers, PACCo, (Promoting Adaptation to Changing Coasts).

Au sein de PACCo, Mike joue le rôle de chef de projet senior, ce qui implique de travailler sur tous les aspects du projet afin de veiller à ce que toutes les exigences de l'Environment Agency soient satisfaites. « Il s'agit d'un projet enthousiasmant et important. Ce travail devrait aider d'autres régions côtières à relever les défis liés au changement climatique. À l'issue du projet, je prendrai définitivement ma retraite, mais je garderai un œil attentif sur son évolution au fil du temps ! »



Restez informé(e) de l'évolution du projet Promouvoir l'Adaptation aux Changements Côtiers

www.pacco-interreg.com

 @PACCo.Interreg

 @PACCo.Interreg

 <https://www.linkedin.com/company/promoting-adaptation-to-changing-coasts-pacco/>

Vous trouverez également plus d'informations sur le projet de restauration de la basse vallée de l'Otter à l'adresse suivante :

www.lowerotterrestorationproject.co.uk

Vous trouverez également plus d'informations sur le projet territorial Basse Saône 2050 à l'adresse suivante :

www.baase-saane-2050.com

Pour vous tenir au courant des actualités du projet PACCo, veuillez envoyer un e-mail à jasminevandereijk@defra.gov.uk

